

Commune de  
A l'attention du  
Collège  
Date

Objet : Interpellation pour signature Charte de l'Inclusion

Madame/Monsieur, le Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs les Echevins,

Suite aux élections communales de 2018 et après l'installation des Collèges et Conseils, vous avez pris vos fonctions pour un nouveau mandat de 6 ans et nous vous en félicitons !

Vous savez combien l'inclusion des personnes en situation de handicap est importante dans notre société. Je ne doute pas que la commune est le premier lieu de vie des citoyens (loisirs, culture, logement, espace public, bâtiments communaux, etc.).

Je vous interpelle parce que comme toutes les communes en Fédération Wallonie-Bruxelles, vous avez reçu la **Charte Communale de l'Inclusion de la Personne en situation de Handicap** dont je partage la vision. Je trouve important que ma commune s'engage pour que tout un chacun puisse y vivre de manière digne et autonome quelle que soit la majorité politique dans laquelle nous évoluons pour ce mandat, l'inclusion de tout un chacun doit être prioritaire.

Toutefois, sauf erreur de ma part, je ne vois pas dans la liste des communes signataires de la Charte notre commune. Pourquoi ne pas, comme déjà plus d'une centaine de communes, rejoindre la Charte et mener une politique d'inclusion active des personnes en situation de handicap comme explicité par la Convention ONU du droit des personnes en situation de handicap ?

Je vous invite donc à relever ce défi et à vous engager ! Vous pouvez découvrir la Charte ainsi que la liste des communes signataires sur [www.asph.be](http://www.asph.be) ainsi que la procédure pour rejoindre ce projet.

Pourriez-vous me tenir informé des suites que vous donnerez à la présente initiative de ma part ?

En attendant de vos nouvelles, veuillez recevoir Madame/Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs les Echevin(e)s, mes salutations cordiales.

Nom, prénom

N° de registre national

Signature